



Messieurs les Bourgmestres et Echevins de Sclayn,
Pour information,
Avec mes sentiments dévoués.

8 août 1972

L2/ 259464/RS/MND

Vos réf. : 3e div. II
n° B38.823/MC

Monsieur A. Bouchat
Directeur
Gouvernement provincial de Namur
5000 NAMUR

Monsieur le Directeur,

Sclayn, chapelle de la grotte N.D. de Lourdes, Christ du vieux
cimetière : contrôle du traitement

J'ai l'honneur d'accuser réception de la copie de votre
lettre du 5 juillet 1972 au Collègue Echevinal de et à Sclayn.

Nous effectuerons le contrôle comme convenu le
31 mars 1969 avec Monsieur le Chanoine A. Lanotte : examen
du Christ à l'Institut, prise de l'accord sur le traitement avec le
restaurateur choisi par vous, un contrôle durant l'exécution du
traitement chez le restaurateur.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Directeur a. i.

R. Sneyers